Villebon sur Yvette le 3 Novembre 2025

A MESDAMES ET MESSIEURS LES PRESIDENT(E)S D'ASSOCIATIONS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

CONVOCATION

Cher(e) Ami(e),

Tu es cordialement invité(e) à la prochaine Assemblée Générale du Club des As, qui se tiendra au

Foyer des Sportifs Gymnase MARVINGT

Le Mardi 18 Novembre 2025 à 20 heures 30 précises

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale sera le suivant :

1. Approbation du compte rendu de l'AGO du 24 Mars 2025 ;
2. Rapport d'activité arrêté au 30/09/2025 ;
3. Cotisation 2026 ;
4. Commissions :
   - ✓ Fête du Sport ;
   - ✓ Subventions ;
   - ✓ Secourisme ;
   - ✓ Espaces sportifs ;
   - ✓ Forum ;
   - ✓ Téléthon ;
5. Point sur les effectifs ;
6. Questions diverses

   Fête du Sport 2026.

Si d'autres engagements t'empêchent de venir, nous comptons quand même sur la présence d'une personne responsable de **ton** Association. Dans ce cas, ne pas oublier de remplir le pouvoir ci-joint. Par avance, merci.
Salutations sportives et cordiales,

Le Président,
Patrick Granger

PG

AGF

EB

Association des Associations Sportives à Villebon sur Yvette
Centre Sportif Saint Exupéry – Rue Las Rozas de Madrid – 91140 VILLEBON sur YVETTE
Téléphone : 01 60 10 80 98 – Courriel : clubdesas.villebon@free.fr
Site web : www.club-associations-sportives-villebon.fr
Association loi 1901 – Siret : 480 993 237 00019

COMPTE-RENDU

PRESENTS :

Comité Directeur :
❖Patrick GRANGER : Président ;❖Martine GUERIN : Vice-Présidente ;❖ Rodolphe FIOT : Trésorier ;❖ Jean-Claude CHAPUT : Secrétaire-Adjoint ;❖Sylvain. MAILLARD : Membre ;❖ Jean-Claude PINON Membre ;❖Edwige BABEL Secrétaire. Pascal MERLE Membre.

Associations/Sections :
AÏKIDO CLUB : Martine GUERIN ; ARCHERS : Frédéric DAMONGEOT ; MJC Badminton : Sylvain MAILLARD ; CBB BASKET : Louis BREC ; LA BOULE : Betty ROZE ; BOXING DEFENSE : Audrey CHAMBEAU ; LA CIBLE : Daniel BONNET ; ASV Danse : Martine BECQUART ; ESCRIME : François TIXIER ; FOOTBALL : Emilie ILLOUL ; FOOTBALL AMERICAIN : Matéo MERCIER ; GOLF : Patrick MOTTIN, Philippe LAMOUCHE ; ASV GYMNASTIQUE : Martine PIGNON ; ASV HANDBALL : Robert LAFOND ; JUDO : Antoine COTTIN ; KARATE EKV : Franck KERYSE ; KARATE DEFENSE : Jean-Claude CHAPUT ; KEMPO : Brice HANNEBICQUE ; MIGRATEURS : Yves MICHEL ; PLONGEE SUBAQUA : Pascal MERLE ; TAEKWONDO : Mohammed BENTAHAR ; TAÏ CHI CHOUAN : Edwige BABEL ; TENNIS : Rodolphe FIOT ; VELO CLUB : Dominique LAINE ; EXCALIBUR : Jérôme VEZIEN.

Soit 25 associations/sections sur 29 présentes à 20 H 30,

Invités :
- Samir FARHATI, Service des Sports ;
- Patrick BATOUFFLET, Maire-Adjoint ;
- Victor DA SILVA, Maire ;
- Charles BIRCHLER, Directeur MJC ;
- Alain DECOODT, Président ASV

ABSENTS EXCUSES :

Personnalités :

Julien LAVERGNE, Directeur des Services de la Vie Associative ;
Patrick BATOUFFLET, Maire Adjoint aux Sports.

ABSENTS :

Associations :

❖ MJC ESCALADE ; GLOBAL COMBAT (excusé) ; ASV TENNIS DE TABLE ; PIAFS MJC.

PG NF
EB

ACCUEIL :

L'an deux mille vingt-cinq, le Mardi 18 Novembre 2025, à 20h30, les adhérents de l'Association **Club des Associations Sportives** à Villebon, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation qui leur a été adressée dans les formes prévues par les statuts.

Le bureau constate que **25** associations sont présentes ou représentées, sur 29 adhérentes. L'assemblée peut ainsi légalement délibérer et voter, le quorum à atteindre étant de 15. La feuille d'émargement est disponible auprès du club des As.

Préambule :

Le quorum étant donc atteint, Patrick GRANGER ouvre la séance à 20 H 35 et une minute de silence est respectée en mémoire des personnes disparues.

I - APPROBATION DU CR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 24 MARS 2025 :

Pas de remarque quant au compte rendu.
Il est procédé au vote pour son approbation :
Voix présentes, ou représentées :25- Voix exprimées :25- Abstentions : 0 - Voix contre : 0 - Voix pour : 25

Le CR de l'AGO du 24 Mars 2025 est adopté à l'unanimité des voix exprimées par les adhérents présents ou représentés.

II - RAPPORT D'ACTIVITE du 1er Janvier au 30 septembre 2025 :

ACTIVITE INTERNE

- 91 PERMANENCES ;
- 7 REUNIONS DU COMITE DIRECTEUR ;
- 2 ASSEMBLEES GENERALES (20/03 et 18/11).

ACTIVITE DES COMMISSIONS :

- 3 REUNIONS OU ENTREVUES POUR LA COMMISSION « FETE DU SPORT » (30/01, 17/05, 16/06 et 24/05) ;
- 7 REUNIONS OU ENTREVUES POUR MISE EN PLACE POUR LA COMMISSION « FORUM » ;
- 3 REUNIONS POUR LA COMMISSION « SECOURISME » (24 et 25/01, 12/06) ;
- 1 REUNION DE LA COMMISSION « SUBVENTIONS » (4/10) ;
- 1 REUNION POUR LE TELETHON (11/09) ;
- 1 REUNION POUR LE GALA DES ARTS MARTIAUX (4/02).

PG LR
EB

ORGANISATIONS

- FETE DU SPORT (CAP SUR OLYMPIE) les 23, 24 et 25 Mai ;
- ANNIVERSAIRE DES 20 ANS (23/05) ;
- FORUM le 6/09 ;
- 2 SESSIONS DE SECOURISME (PSC FC : 25/01 et PSC : 26/01).

PARTICIPATIONS

- 12 CONVOCATIONS MAIRIE (JEUNESSE, ANCIENS COMBATTANTS, ADJOINT AUX SPORTS, SERVICE A LA POPULATION, ST COME ET DAMIEN, COMMUNICATION) ;
- 1 REUNION SPECIFIQUE « UTILISATION DES INSTALLATIONS LE WEEK-END » le 2/09 dernier ;
- 13 REUNIONS OU ENTREVUES AVEC LE SERVICE SPORTS ;
- 9 ASSEMBLEES GENERALES DES ASSOCIATIONS ET ENTRETIENS DIVERS ;
- 15 REUNIONS DIVERSES (FFCO, MJC, VIE ASSOCIATIVE, CAP SUR LE SPORT, COMITE DES FÊTES, CCJB, SERVICE COMMUNICATION, SEMAINE BLEUE, ETC)

IL CONVIENT AUSSI DE PRENDRE EN COMPTE TOUTES LES ENTREVUES AVEC LES SERVICES MUNICIPAUX DONT ET SURTOUT CELUI DES SPORTS.

EN CONCLUSION, L'ATTENTION DOIT SE PORTER SUR LE NOMBRE D'OBLIGATIONS DE PRESENCE POUR LA VIE DE L'ASSOCIATION A SAVOIR : 140 AU 30/09.

III – COTISATION 2026

Il est proposé de reconduire pour l'année 2026 la même cotisation annuelle que pour 2025 à savoir 20 €.

Le montant de la cotisation telle que proposée est adopté à l'unanimité des voix exprimées par les adhérents présents ou représentés

IV - COMMISSIONS

1. Fête du Sport : Martine GUERIN

=> environ 300 passeports rendus lors de la précédente édition
=> remise des lots au fil de l'eau => sera reconduit en 2026
=> même organisation prévue en 2026 avec une date de programmation pour le samedi 30 mai.

2. Subventions : Pascal MERLE

=> dossiers complets remis dans les temps en 2025 (15 septembre) à tel point qu'une seule réunion n'a été organisée pour l'étude de tous les dossiers avec toutefois quelques allers-retours sur des demandes d'informations complémentaires mais rien de bien grave, les dossiers sont de mieux en mieux remplis.

PG NF
EB

Les conclusions ont donc été rendues.

Pascal rappelle que la Commission Subvention du Club des AS propose la répartition des subventions pour chaque association/section auprès de la Mairie.
A ce jour, aucun commentaire ni demande complémentaire n'a été formulée.
Le Conseil Municipal devrait mettre au vote les subventions lors de sa réunion du 18 décembre prochain.

3. Secourisme : Pascal MERLE

Bilan depuis le 1er janvier

2 sessions (PSC FC : 25/01 et PSC : 26/01) : beaucoup de participants, dont 18 pour le PSC.

Depuis deux saisons, une collation est offerte aux participants du PSC1 car il s'agit d'une journée entière de formation.

Pascal rappelle que le Club des AS participe pour partie aux frais demandés par la Croix Blanche pour les adhérents demandeurs appartenant aux Associations/Sections adhérentes au Club des AS. Il demeure également possible de suivre ces formations en candidats libres mais sans participation financière du Club des AS.

4. Espaces Sportifs : Jean-Claude CHAPUT

Pour les salles, et dojos, le planning est plein, hormis pour des horaires un peu décalés. Il est donc inutile de demander des créneaux supplémentaires. Une simple consultation des panneaux d'affichage permet de voir quelles sont les disponibilités.
Il y a toujours la possibilité de s'arranger entre associations, mais de Président de club à Président de club, puis d'en informer le centre sportif, et le Club des AS qui validera la/les modification(s).

Les demandes de créneaux doivent se faire auprès du CDA, sans qu'il soit nécessaire de mettre le Maire, le 1er adjoint, le Directeur du Service de la Vie Associative, le service des sports, le responsable technique en copies …..
Les demandes sont à formuler avant les congés d'été. Il ne sera donné aucune suite à toute demande pendant cette période.
Pour les gymnases, il y a 2 RV annuels, en septembre et en décembre, ou janvier, pour faire les réservations, avec une priorité pour les sports de ballons, de badminton, ou de tennis de table.

Mais il y a une excellente entente entre les associations villebonnaises, pour laisser des dispos aux autres sports, ou associations non villebonnaises pour des demandes occasionnelles.

5. FORUM : Sylvain MAILLARD

Le Club des As et le Guichet Unique Vie Associative / Service des Sports organisateurs du Forum, ainsi que plus 40 associations (plus de 80 activités) étaient réunies ce samedi de 14h à 18h au Centre Sportif Saint Exupery pour ce rendez-vous incontournable qui permet à tous de démarrer la saison.

PG RF
EB

Cette année, le Forum a accueilli une nouvelle association dans le gymnase MARIE MARVINGT : L'armée du Cœur.

L'édition 2025, sans canicule ni pluie, avec une forte participation du public étalée sur l'ensemble de l'après-midi, est encourageante pour tous.

Le pot du maire qui suit la manifestation a permis à Patrick Battoufflet d'annoncer une bonne nouvelle à tous les acteurs sportifs du centre Saint Exupéry : l'obtention du 4ème laurier 'Ville Active et Sportive avec une remise de cette distinction début décembre à NICE. Enfin, il a indiqué qu'il souhaitait prendre sa retraite d'élu à la fin de son mandat (mars 2025).

6. Téléthon / Action caritative : Patrick GRANGER

La prochaine édition se déroulera le samedi 6 décembre à partir de 14 H dans le Gymnase MERMOZ où des animations seront proposées avec un coin « buvette-crêpes ». Les billets de tombola ont été distribués et les retours sont en cours.
Il convient également de noter la participation du Centre de Loisirs du Bois des Gelles pour la vente de calendriers confectionnés par les enfants destinés aux parents et à la population.
Le rendez-vous pour la préparation de la ½ journée est fixé à 10 H.

V – POINT SUR LES EFFECTIFS 2024-2025

Suite à la réception des informations en chiffres des effectifs des Associations/Sections pour les demandes de subventions, Patrick GRANGER donne quelques chiffres indicatifs sur la situation globale :

- 4138 adhérents en 2026 pour 3755 en 2025 ;
- 3150 sont en possession d'une licence fédérale soit 76,12% de l'effectif global ;
- 2451 hommes et 1687 femmes ;
- 1693 – de 18 ans et donc 2445 de + de 18 ans ;
- L'ASV GYM tient la corde avec 528 adhérents et sont non-affiliés à une Fédération, le TENNIS CLUB : 412 ; l'ASV VOLLEY : 279 ; le VSF : 230 ; le GOLF 228 ; etc…
- La plus grosse progression en pourcentage revient aux ARCHERS avec 31.25 %.

VI. QUESTIONS DIVERSES

- La parole est donnée à Marc BOUREAU.
- Il informe l'Assemblée de la tenue de la manifestation « Cap sur le sport » dans la semaine du 25 au 30 Mai 2025.
- Il indique également qu'il demeure à disposition pour collecter des informations sur les activités des Associations/Sections afin d'en assurer la publication dans les « VILLEBON SPORTS INFOS.

PG RF

EB

En conclusion, Patrick GRANGER remercie pour le travail exercé par les Commissions et des remerciements sont adressés à toutes les personnes sollicitées.

Il rappelle également que les Membres de celles-ci ne siègent pas en tant que représentant d'Associations/Sections et une certaine confidentialité doit exister sur les débats et décisions. Ces dernières ne doivent être diffusées qu'après la rédaction des compte rendus. Concernant la Commission « Subvention », les informations doivent être, quant à elles, communiquées qu'après la validation par le Conseil Municipal. Ce dernier a tout pouvoir de modification.

Il passe alors la parole M. le Maire, Victor Da Silva qui a adressé ses plus sincères remerciements au Club des AS mais aussi à l'ensemble des bénévoles et encadrants des Associations/Sections sportives de la commune pour le travail effectué et le temps passé sans compter au service des adhérents. Pour l'essentiel, ils assurent avec courage et bienveillance l'activité sur le Centre Sportif tout au long de l'année.

Il remercie également l'élu en charge des sports, M. Patrick BATOUFFLET, et le personnel du Service des Sports pour le maintien en très bon état des installations sportives ainsi que leur disponibilité auprès des Associations/Sections mais aussi des activités scolaires et périscolaires.

Patrick GRANGER indique la clôture de l'Assemblée Générale à 22 H 30 et invite l'assistance au partage du pot de l'amitié.

Le Président	La Secrétaire	Le Trésorier
Patrick GRANGER	Edwige BABEL	Rodolphe FIOT

Club des Associations Sportives de VILLEBON SUR YVETTE
Centre Sportif Saint Exupéry – Rue de Las Rozas de Madrid – 91140 VILLEBON SUR YVETTE
Téléphone : 01.60.10.80.98 – Courriel : clubdesas.villebon@free.fr
Association loi 1901 – N° de Siret : 480 993 237 00019